



FPM

Fonds pour l'inclusion financière en RD Congo



VEILLE SECTORIELLE

4^{ème} Trimestre 2012

Mai 2013



KFW



L'année 2012 a été une année de bonnes performances macroéconomiques pour la RDC, malgré la dégradation de la conjoncture mondiale et la baisse d'activité dans la région minière du Kivu causée par la guerre, notamment entre les Forces armées de la RDC (FARDC) et le groupe rebelle du 23 Mars (M-23). Le M-23 avait assiégé la ville de Goma en Novembre dernier, exigeant l'ouverture des négociations avec le gouvernement congolais. Une accalmie avait été observée suite à l'ouverture des négociations et grâce à l'implication de la communauté internationale (Etats membres de la SADC¹, la CIRGL² et le Conseil de sécurité de l'ONU). Les résultats attendus de ces négociations laissent encore planer certains doutes sur leurs réelles capacités à pacifier définitivement cette région.

A Kinshasa, la tenue du 14^{ème} sommet de la Francophonie en octobre a contribué à décrire les tensions politiques issues des élections présidentielles et législatives de Novembre 2011 entre la majorité présidentielle et l'opposition, et à mettre sur la scène internationale la problématique de la guerre du Kivu.

Sur le plan économique, la conjoncture mondiale s'est dégradée au cours du 2^{ème} trimestre 2012 avec des répercussions sur la croissance du PIB mondiale, passant de 3,9% en 2011 à 3,2% en 2012. Malgré cette baisse de conjoncture, la RDC a réalisé une croissance de 7,2% et a connu une stabilité du taux de change et une baisse significative du taux d'inflation

se fixant à 2,7%. Cependant, ces performances économiques n'ont pas d'effets significatifs sur l'amélioration des conditions sociales de la population et sur la réduction du chômage. Le modèle de croissance de la RDC demeure basé sur des piliers vulnérables aux effets conjoncturels.

Le secteur bancaire a connu une forte croissance entre 2011 et 2012, avec 30% sur le total bilan, 33% sur les dépôts et 35% sur le crédit. Le taux de bancarisation est passé de 2% à près de 6% en une année. La Banque Centrale a revu à la baisse son taux directeur en vue de stimuler le crédit à l'économie. Cependant, les taux débiteurs des banques commerciales ne suivent pas cette baisse à cause de la faible importance des opérations de refinancement par la Banque Centrale et de la prépondérance des facteurs de risque et des coûts opérationnels dans la tarification bancaire.

Le secteur du financement de la MPME (Micros, petites et moyennes entreprises) a réalisé une forte croissance de l'activité crédit (39%), malgré la baisse d'activité observée dans le Nord et le Sud Kivu suite aux effets de la guerre. Ce secteur a également connu un renforcement de la régulation (nouvelle loi sur la microfinance et l'instruction sur le capital minimum des IMF) et une intensification de la supervision. Il sied de signaler également un renforcement de la coordination entre institutions à travers la création de deux associations professionnelles, une pour les IMF (ANIMF) et une autre pour les coopératives d'épargne et de crédit (APROCEC). Par ailleurs, la BCC a poursuivi son projet de la mise en place de la centrale de risques pour le secteur.

Le FPM se positionne comme un acteur majeur dans la dynamique vertueuse que connaît le secteur à travers son offre de financement et d'assistance technique aux institutions financières partenaires (IFP). En 2012, ses interventions ont eu un impact réel sur les bénéficiaires finaux : près de 3 641 MPME additionnelles ont été financées, 75 666 nouveaux épargnants au secteur et près de 120 cadres et agents des IFP formés.

SOMMAIRE

Économie

- Dégradation de la conjoncture mondiale
- Bonnes performances économiques pour la RDC en 2012
- La croissance de la RDC n'absorbe pas le chômage et la pauvreté
- Les axes stratégiques retenus par le gouvernement pour 2013

Banques

- Une forte croissance d'activité dans le secteur bancaire classique
- Amélioration du taux de bancarisation
- Lancement de nouvelles coupures de francs congolais à valeur faciale adaptée
- La baisse du taux directeur de la BCC n'influe pas significativement sur les taux débiteurs des banques

Financement de la MPME

- Une croissance de 39% des activités de crédit
- Renforcement de la régulation et de la coordination entre institution
- Effets de la guerre de l'est sur les IMF dans les deux Kivu
- Interventions du FPM

¹ Southern African development community

² Conférence internationale sur la région des Grands lacs

ECONOMIE

Dégradation de la conjoncture mondiale

La croissance mondiale a ralenti comparativement à 2011. Le taux de croissance du PIB mondial est passé de 3,9% en 2011 à 3,2% à fin 2012. A la base, plusieurs facteurs dont notamment les perturbations économiques dans certaines grandes économies telles que, la crise dans la zone euro, la falaise fiscale aux USA, le ralentissement de la croissance en Chine, la récession au Japon, etc.



Source : Coe-Rexecode

Le « Fiscal Cliff » ou la falaise fiscale aux USA avait assombri les perspectives de croissance pour fin 2012 et 2013. Son issue a été favorable à une stabilité à court terme et a permis de rassurer les marchés financiers. La croissance américaine s'est stabilisée à 2,3% à fin 2012. De même, la crise de la dette publique en zone euro, sa transmission de la sphère financière et à l'économie réelle, et sa diffusion progressive au sein de la zone ont plongé le continent européen dans la récession avec -0,4% de croissance à fin 2012, et ont bridé ses perspectives de croissance à moyen terme. Cependant, l'Allemagne, la première économie de l'Europe, affiche une croissance de 0,7% du PIB en fort ralentissement par rapport aux 3 % de 2011 et 4 % en 2010.

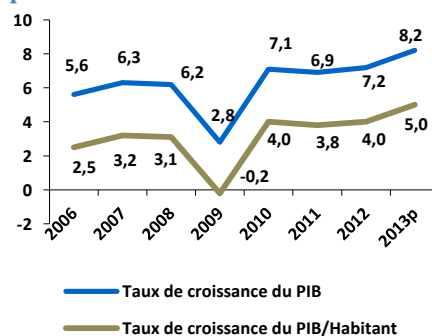
En Asie, le Japon, troisième puissance économique mondiale, a néanmoins atteint 1,9% par rapport à 2011 grâce à la forte activité enregistrée en début d'année et a connu une récession sur les trois derniers trimestres, avec une chute de la production industrielle et la dépréciation du Yen face au dollar US. En Chine, l'économie a connu en 2012 sa plus faible croissance en 13 ans avec 7,8 %. La croissance du PIB de la deuxième économie mondiale était encore de 10,4 % en 2010 et de 9,3 % en 2011.

En perspective de la baisse d'intensité des facteurs d'origine de la faiblesse de l'activité économique mondiale, les prévisions du FMI restent modérées et tablent sur un taux de croissance ne dépassant pas 3,3% en 2013. En effet, les mesures prises par les pouvoirs publics ont réduit le risque d'une grave crise dans certaines économies avancées.

Bonnes performances économiques pour la RDC en 2012

Après un léger recul de la croissance en 2011, la RDC a réalisé un taux de croissance du PIB de 7,2% à fin 2012 ; malgré la baisse de la conjoncture mondiale et les perturbations politiques causées par la guerre au Kivu.

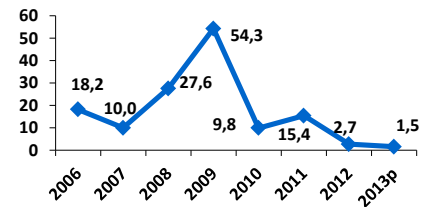
Évolution du taux de croissance du PIB et du taux de croissance du PIB par habitant en %



Source : BCC

Cette croissance s'accompagne d'une baisse significative de l'inflation (2,7%) et une stabilité du taux de change (915FC/1 USD).

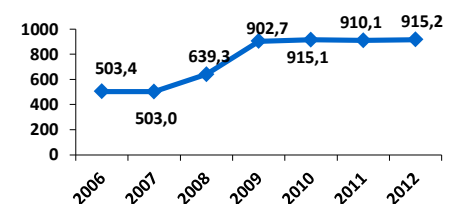
Évolution du taux d'inflation



Source: BCC

Après une légère augmentation des prix sur les marchés suite à l'introduction au mois de janvier de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA), les prix des biens et services sont restés stables durant toute l'année 2012. A fin 2012, le taux d'inflation a été de 2,7%. De même, le taux de change a été relativement stable. Il s'est maintenu en dessous de 920 FC le dollar depuis près de quatre ans.

Évolution du taux de change du Dollar US sur le marché (CDF/USD)



Source: BCC

La croissance enregistrée par la RDC est principalement tirée par le secteur minier (1,79% de contribution à la croissance), celui du commerce de gros et de détail (1,64%) et celui des bâtiments & travaux publics (1,38%).

Le secteur minier, contrairement aux deux autres, a connu un ralentissement par rapport à l'année précédente ; sa

contribution à la croissance est passée de 2,44% à 1,79%, à cause de l'insécurité à l'Est qui a conduit à l'interdiction des activités minières dans le Nord et le Sud Kivu. Selon le Gouvernement, cette guerre a créé un manque à gagner de 652 Millions d'USD sur les recettes publiques. En effet, elle avait entraîné la baisse du trafic lacustre et la rareté des produits alimentaires des régions agricoles du Nord Kivu, un des poumons économiques de la RDC.

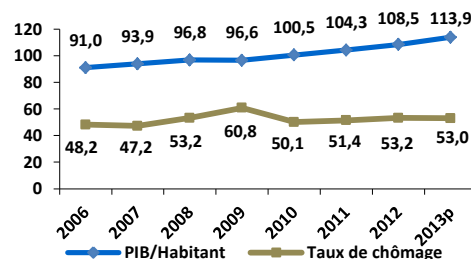
La croissance de la RDC reste très instable sur le long terme à cause de la nature de ses piliers. Le secteur minier, le principal porteur de la croissance, est un secteur à faible valeur ajoutée (industrie primaire) et dépend fortement des exportations et des cours internationaux des produits miniers (principalement celui du cuivre). La croissance est ainsi portée par un secteur très sensible aux moindres fluctuations des cours. Par contre, le commerce et les Bâtiments & Travaux publics restent très tributaires des importations (biens d'équipements, main d'œuvre et produits alimentaires). La production et la consommation intérieure contribuent faiblement à la croissance. Le commerce intérieur et l'industrie manufacturière sont peu développés.

La croissance de la RDC n'absorbe pas le chômage et la pauvreté

L'analyse des piliers porteurs de la croissance en RDC, révèle sa faible capacité à produire de l'emploi, vu le taux de chômage. Le taux de chômage moyen s'est maintenu à plus de 50% pendant les dix dernières années. Celui-ci a connu une légère augmentation en 2012. L'IDH de la RDC en 2012, classée dernier sur les 186 Pays, est resté très faible, soit inférieur à 0,4.

La lente amélioration du PIB par habitant (qui a connu une variation de 19% en six ans, alors que le PIB a connu une variation de 54% au cours de la même période) explique la fluctuation de son taux de croissance autour de la moyenne de 3,2%, un taux très proche du taux de croissance démographique de la RDC estimé à 3%. Les effets de la forte croissance du PIB sont absorbés par la croissance démographique et n'induisent quasiment pas d'amélioration des conditions sociales et du niveau de pauvreté.

Evolution du PIB par habitant en USD et du taux de chômage en %



Source: BCC

La croissance du revenu par habitant est effectivement une condition première de l'amélioration de l'ensemble des principaux éléments constitutifs du domaine économique et constitue un grand défi pour les autorités du pays.

Les axes stratégiques retenus par le gouvernement pour 2013

Le gouvernement congolais a initié une série de mutations en vue de créer un indice de croissance inclusive. Pour se faire, il a présenté, en juin, un budget de 8 milliards d'USD pour l'année 2013, avec quatre axes prioritaires : la nécessité de construire un Etat efficace à travers des réformes institutionnelles (25,59 % du budget), le développement des infrastructures de base (18,38 %), la redynamisation des principaux secteurs

de production (25,19% pour consolider la stabilité macro-économique et accélérer la croissance), et enfin le renforcement du capital humain et l'amélioration des conditions sociales de la population (29,49% repartis entre la santé, l'éducation, l'énergie, l'agriculture et le transport).

Une des priorités de la stratégie du gouvernement consiste à améliorer le climat des affaires pour attirer et faciliter les investissements. La RDC occupe le 181^{ème} rang sur 185 pays dans le classement Doing Business 2013 de la Banque Mondiale, une place de moins par rapport à 2012. Cependant, des mesures ont été prises et des améliorations sont en cours de mise en œuvre afin de promouvoir l'investissement en RDC.

De manière concrète, la réduction, en octobre dernier, du taux d'imposition sur le bénéfice des entreprises de 40% à 35%, entrainera une baisse de la pression fiscale au profit des entreprises ; une mesure qui entrera en vigueur à partir de 2013. De même, l'adhésion du pays, en septembre dernier, à l'OHADA rassurerait les investisseurs en matière d'arbitrage et de droit des sûretés. La libéralisation du secteur des assurances, qui prendra effet en 2014, constitue également un grand pas pour le secteur financier. Par contre la libéralisation du secteur de l'énergie devrait être bien analysée car elle comporte des enjeux géostratégique et déterminant pour le développement national et régional.

D'autres mesures prises dans le même cadre, sont déjà en application : le remplacement de l'ICA par la TVA, la ratification de la convention de New-York sur l'arbitrage des différends commerciaux internationaux, etc.

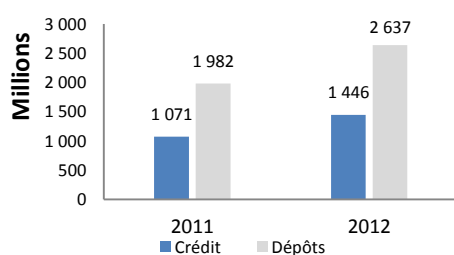
BANQUES

Le secteur financier compte actuellement 20 banques commerciales, 157 COOPEC et IMF, 59 messageries financières, 16 bureaux de change, 3 établissements de monnaie électronique, 2 institutions financières spécialisées (FPI et SOFIDE), une société d'assurance et une caisse d'épargne retraite. Mais, le secteur reste principalement tiré par les banques.

Une forte croissance d'activité dans le secteur bancaire classique

Les dépôts et les crédits bancaires ont augmenté respectivement de 33% et 35% en 2012 comparativement à 2011. Le total bilantaire des banques a connu une croissance 30% et s'est établi à 3,6 Milliards USD. Les crédits bancaires restent principalement de court terme et sont orientés vers la consommation (22%), le commerce de gros et de détail (21%), le secteur des transports (10%), la construction & travaux publics (6%), l'industrie (6%), l'information et communication (5%), les mines (5%) et l'agriculture (4%).

Évolution de dépôts et des crédits en Millions de dollars US



Source : FPM

Amélioration du taux de bancarisation

Il a été noté une croissance du taux de bancarisation, grâce notamment à la bancarisation de la paie des fonctionnaires d'Etat, des agents de la police nationale et des militaires. Le taux de bancarisation a atteint 5,7% en 2012 contre 2% en 2011. Ce taux

devrait encore s'améliorer avec l'élargissement de l'initiative de bancarisation de la paie à toutes les provinces et le recours aux entreprises de téléphonie cellulaire utilisant le mobile banking pour atteindre les agents situés dans les milieux où les banques sont inexistantes.

Lancement de nouvelles coupures de francs congolais à valeur faciale adaptée

La BCC a réalisé une nouvelle réforme monétaire en Juillet dernier. Celle-ci s'explique par 3 raisons, à savoir : la manipulation de grandes quantités des billets de banque sur le marché, la dollarisation de l'économie congolaise, l'accroissement du coût de fabrication, d'importation et de distribution des billets de banque. C'est ainsi que la BCC mis à la disposition des banques commerciales les nouvelles coupures de 1 000, 5 000, 10 000 et 20 000 Francs congolais (FC).

La baisse du taux directeur de la BCC n'influe pas significativement sur les taux débiteurs des banques

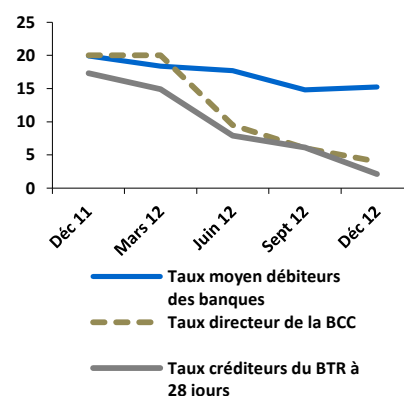
En vue de stimuler le crédit à l'économie, la BCC a réduit son taux directeur de 20% à 4 %. Cette même tendance est également observée pour le Taux du BTR appliqué sur le marché monétaire.

Cependant, les taux débiteurs des banques commerciales, n'ont pas baissé dans les mêmes proportions. Le taux débiteur moyen des banques commerciales en monnaie étrangère est passé de 18,35% à 15,25% entre le 2^{ème} et le 4^{ème} trimestre, avec une légère hausse au dernier trimestre.

La faible élasticité des taux débiteurs par rapport au taux de réescompte de la BCC témoigne de la modicité du volume des opérations de refinancement par la BCC et de la faible

part que représente le coût de cette ressource dans la tarification des crédits bancaires ; celle-ci étant fortement pondérée par les coûts opérationnels et par la prime de risque. En effet, on constate que sur le marché, les banques commerciales recourent très peu au refinancement de la BCC et n'alignent pas leurs taux à cette référence.

Taux d'intérêt nominaux appliqués sur le marché monétaire (en%)



Source: BCC

Ceci rend inopérant un des instruments de la politique monétaire de la RDC. Cette inélasticité est encore intensifiée par la forte dollarisation des transactions bancaires (90% des dépôts et 95% des crédits sont en USD).

Par contre, le gouvernement s'est lancé dans un processus de dédollarisation des transactions commerciales afin de redonner à l'Etat toute la capacité d'ajuster les fluctuations de l'économie par sa politique monétaire.

De même, la libéralisation du secteur des assurances afin de mettre fin au monopole de la SONAS contribuera à améliorer et à élargir la gamme des services d'assurance actuellement offerte.

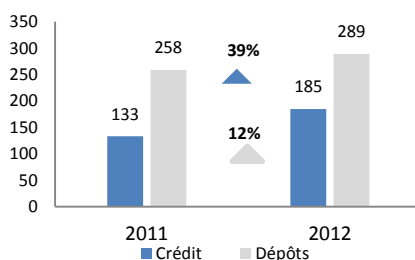
Secteur du financement de la MPME (Micro, petite et moyenne entreprise)

Une forte croissance de 39% des activités de crédit

Le secteur du financement de la MPME a connu une croissance de 39% de l'activité de crédit par rapport à 2011, malgré la baisse d'activité dans le Kivu à cause de la guerre. Cette croissance est principalement tirée par ProCredit Bank, Advans Banque Congo, Finca et Opportunity international. Par contre, l'épargne connaît une croissance moins intense (12%).

Sur base des statistiques provisoires de décembre 2012, l'encours de crédit des IMF (y compris les banques de MPME Advans et ProCredit) à fin 2012 était de 185 Millions d'USD, contre 133 Millions en 2011. L'épargne globale du secteur s'établit à 289 Millions d'USD contre 258 Millions d'USD en 2011.

Evolution des dépôts et crédits du secteur du financement de la MPME (en Millions d'USD)



Source : FPM

Nouvelles réglementations du secteur : la loi sur la microfinance et l'instruction de la BCC fixant le capital minimum des IMF

La loi fixant les règles relatives à l'activité de microfinance a été rendu publique en février 2012 et s'applique aux IMF et COOPEC, sans préjudice à la loi sur les COOPEC et à la loi sur les

Etablissements de crédit (loi bancaire). Cependant, les banques de MPME resteront régies par la loi bancaire.

La loi sur la microfinance offre la possibilité aux professionnels de la microfinance de réaliser, en plus des activités classiques d'épargne et de crédit, les services de transfert de fonds et de distribution de la monnaie électronique ainsi que toute autre activité ou opération autorisée par la BCC. Ces nouvelles dispositions ouvrent aux IMF la possibilité d'élargir la gamme de services à la clientèle et permettra d'accroître leur capacité d'inclusion financière.

Par ailleurs, cette nouvelle loi regroupe les IMF en deux catégories, à savoir :

- Les entreprises de microcrédit (SPRL ou SARL), qui ne sont pas autorisées à collecter l'épargne du public ; et
- Les sociétés de microfinance (SARL), qui sont autorisées à collecter l'épargne du public.

La BCC accorde un délai d'une année pour se conformer aux nouvelles catégories d'IMF et sur le capital minimum.

A cet effet, la BCC a publié en Janvier 2013, l'Instruction n°0010 portant fixation du capital minimum des IMF, qui a revu à la hausse ce capital afin de réduire le risque de liquidité et de solvabilité des IMF. Cette instruction stipule que :

- Les sociétés de microfinance doivent atteindre 350 000 USD de capital minimum à fin 2013 et 700 000 USD au 1^{er} janvier 2017 ;
- Les Entreprises de microcrédit (de première et de deuxième catégorie) doivent atteindre 100 000 USD afin 2013 et 250 000 au 1^{er} Janvier 2017.

Renforcement de la coordination des institutions

Le secteur de la microfinance, vient d'être doté d'une Association Professionnelle des Coopératives d'épargne et de crédit « APROCEC » et d'une Association nationale des institutions de microfinance « ANIMF ». Ces associations constituent des facteurs importants pour la coordination entre institutions en vue du développement du secteur.

Effets de la guerre de l'est sur les IMF dans les deux Kivu

Le Nord Kivu, en proie à la guerre, est le deuxième pôle de concentration des IMF de la RDC ; avec le Sud Kivu, elles représentent 51% des IMF de la RDC. La guerre qui sévit dans cette région a eu des répercussions négatives sur l'activité des institutions, dont certaines présentaient déjà un risque systémique pour le secteur. A cause de la guerre :

- ✓ certaines institutions n'avaient pas ouvert leurs portes depuis le début de la guerre, surtout celles dans les zones de combat (Rutshuru et Minova);
- ✓ les retraits massifs des épargnes ont entraîné l'impossibilité pour beaucoup d'IMF d'octroyer de nouveaux crédits,
- ✓ les activités commerciales ont été gelées à cause de l'insécurité;
- ✓ la baisse du taux de remboursement a affecté le niveau de la trésorerie immédiate et a dégradé la qualité du portefeuille.

Les mesures prises par les institutions pour faire face à cette crise étaient :

Pendant le choc :

- ✓ l'arrêt temporaire d'octroi de nouveaux crédits ;

- ✓ le renforcement du recouvrement des crédits en cours pour limiter les risques sur le portefeuille ;
- ✓ la réduction des heures d'activités des institutions pour réduire l'incidence des retraits ;
- ✓ le plafonnement des retraits d'épargne (à 500 USD en moyenne), surtout à Goma.

Après le choc :

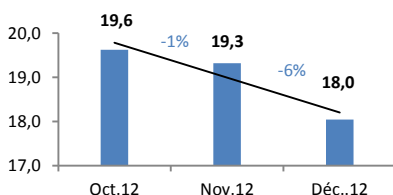
- ✓ la reprise à 50% des activités d'octroi de nouveaux crédits ;
- ✓ la poursuite des activités de recouvrement ;
- ✓ la sensibilisation des clients dans le sens de les rassurer pour parer aux retraits massifs ;

De manière concrète, le FPM a analysé les effets sur le portefeuille de 23 des plus grandes IMF de la région (11 du Nord Kivu et 12 du Sud Kivu).

Il en ressort une réduction nette de l'encours de crédit et celui d'épargne respectivement de plus d'un million d'USD et une détérioration de la qualité du portefeuille de crédit de plus de 4% dans chacune des deux provinces en l'espace de 3 mois. Les effets sont légèrement plus intenses à Goma qu'à Bukavu.

Nord Kivu (Goma)

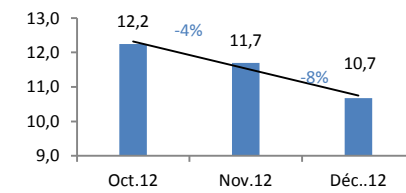
Evolution de l'encours d'épargne libre (en millions USD)



Source : FPM

On constate une baisse de 6% de l'encours d'épargne à cause des retraits massifs des épargnants compte tenu de l'insécurité.

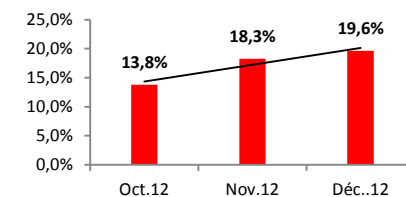
Evolution de l'encours de crédit (en millions USD)



Source : FPM

Il a été également noté une baisse de 12% de l'encours de crédit ; soit un écart de 1,5 millions d'USD entre octobre et décembre à cause de l'intensification des recouvrements et de l'arrêt des nouveaux prêts.

Evolution du PAR 30



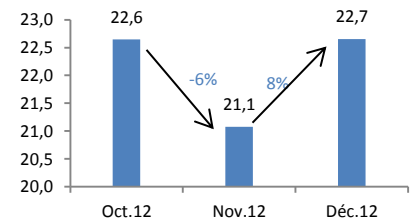
Source : FPM

L'augmentation du PAR 30 de 6% pendant la période d'occupation de Goma est la conséquence de la baisse des remboursements, du gel des activités commerciales et des départs de la ville par crainte des affrontements.

Sud Kivu (Bukavu)

La dégradation de la situation sécuritaire à Goma a affecté les IMF de Bukavu qui ont également connu des retraits en masse. La baisse de 6% de l'encours d'épargne libre entre octobre et novembre illustre cette méfiance des épargnants due à la crainte d'un embrasement de la région. Avec l'accalmie qui a commencée à régner à Goma après le départ des troupes rebelles du M-23, les retraits massifs ont cessé à Bukavu et les activités d'épargne ont repris leur cours normal.

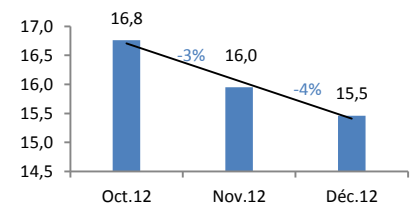
Evolution de l'encours d'épargne libre (en millions USD)



Source : FPM

Cependant, la méfiance des institutions à faire du crédit a demeuré à Bukavu compte tenu des retraits et du ralentissement des activités commerciales. Cette situation a réduit le rythme des activités de crédit de près de 8% entre Octobre et décembre.

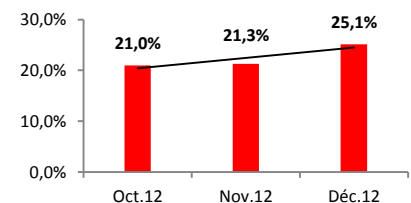
Evolution de l'encours de crédit (en millions USD)



Source : FPM

Cette crise a eu un impact moins important sur le PAR des institutions de Bukavu qui a augmenté seulement de 4,1% en moyenne.

Evolution du PAR 30



Source : FPM

Interventions du FPM

Le FPM se positionne comme un acteur majeur dans la dynamique vertueuse que connaît le secteur à travers le

financement et l'assistance technique qu'il offre aux institutions ciblant les MPME et les ménages à bas revenus. Le FPM œuvre, ainsi pour une meilleure inclusion financière en RDC tout en s'assurant de la qualité des services financiers offerts.

A fin 2012, le FPM totalisait 6,3 millions USD d'engagement de prêts aux institutions financières partenaires (IFP) dont 3 millions décaissés. Les activités d'assistance technique du FPM comprennent 19 projets dont 8 projets d'assistance technique directe, 6 formations certifiantes, 2 forums et 3 études de marché.

Toutes ces interventions ont eu un impact réel sur les bénéficiaires finaux dont les MPME et les populations économiquement actives à revenus bas : près de 3 641 MPME additionnelles ont été financées, 75 666 nouveaux épargnants ajoutés au secteur et près de 120 cadres et agents des IFP formés.

En 2013, le FPM attend consolider la plus part des projets entamés en 2012 et élargir son action à d'autres nouvelles institutions et accroître ainsi son portefeuille de projets d'assistance technique d'au moins 25 %.